

INFORMATION

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Jose Vicente DE LOS MOZOS OBISPO, Membre du Comité Exécutif Groupe (CEG)

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : RENAULT

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 21 décembre 2018

LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 55.6000 Euro

VOLUME : 2 857.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5950 Euro

VOLUME : 199.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5900 Euro

VOLUME : 2 788.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5850 Euro

VOLUME : 294.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5800 Euro

VOLUME : 1 860.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5700 Euro

VOLUME : 97.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5600 Euro

VOLUME : 980.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5500 Euro

VOLUME : 538.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5400 Euro

VOLUME : 247.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5300 Euro

VOLUME : 296.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5250 Euro

VOLUME : 58.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5200 Euro

VOLUME : 522.0000

PRIX UNITAIRE : 55.5000 Euro

VOLUME : 114.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 55.5799 Euro

VOLUME : 10 850.0000

TRANSACTION LIÉE À L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS : NON

DATE DE RÉCEPTION DE LA NOTIFICATION : 27 décembre 2018

COMMENTAIRES :

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes physiques concernées peuvent exercer leur droit d'accès aux données, et le cas échéant, les faire rectifier en s'adressant à la Direction des Émetteurs à l'AMF."